

Avis voté en plénière du 24 février 2015

La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

Déclaration du groupe de l'artisanat

Le Gouvernement a annoncé sa volonté de faire du développement du numérique, un atout économique et une source de progrès social pour la France.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre de cette ambition implique de profondes évolutions en termes d'outils pédagogiques, d'équipements, d'organisation, de coopérations....

Bon nombre d'établissements ont entamé de telles mutations ; mais des efforts restent à faire pour adapter l'enseignement au numérique. Il apparaît donc nécessaire de bâtir une stratégie nationale permettant d'inscrire pleinement l'enseignement supérieur dans l'ère du numérique.

L'enjeu est important car le numérique offre de nombreuses opportunités.

Par la diversification des méthodes pédagogiques et des modes d'accès aux enseignements, il donne la possibilité d'ouvrir le savoir à un plus grand nombre.

Le numérique permet en effet de répondre aux difficultés de déplacement de certains étudiants ou aux contraintes horaires des salariés souhaitant suivre une formation. Il offre aussi de nouveaux moyens de transmission des connaissances, autour de processus d'apprentissage plus interactifs et mieux adaptés aux attentes des jeunes générations, à l'instar des « cours ouverts en ligne » (MOOC) et du concept de « classe inversée ».

Le numérique est enfin une vitrine pour les établissements et il peut contribuer au rayonnement international de l'enseignement supérieur français et de la francophonie.

Divers obstacles freinent cependant le développement du numérique dans les universités, en particulier en matière d'innovation des enseignements.

La construction de supports pédagogiques numériques exige en effet de mobiliser des compétences et des outils spécifiques, qui nécessitent de nouveaux investissements humains, matériels et techniques.

Plus généralement, se pose la question de la viabilité du modèle économique des cours ouverts en ligne, dispositifs récents qui suscitent un engouement encore relatif tant du côté des étudiants que des enseignants.

Face à ce constat, l'avis identifie une série de leviers pour donner une réelle impulsion à la pédagogie numérique dans les universités.

Du côté des enseignants, leur engagement suppose non seulement qu'ils soient formés à la conception et à l'animation de ces nouveaux modes de diffusion du savoir, mais aussi que leur implication en la matière soit dûment valorisée.

Du côté des établissements, l'organisation d'un accompagnement technique des initiatives pédagogiques s'avère indispensable. Surtout, l'essor du numérique repose sur la structuration de l'offre et de la demande.

A ce titre, des synergies sont à rechercher avec tous les acteurs intéressés. Les établissements doivent conclure des partenariats avec des entreprises, des OPCA, des chambres consulaires, les régions....Les cours en ligne peuvent en effet apporter une réponse adaptée aux besoins des acteurs économiques territoriaux.

Il faut par ailleurs résoudre le problème de la reconnaissance des enseignements reçus via les outils numériques ; ils doivent pouvoir ouvrir droit à des certifications reconnues ou à des crédits ECTS. C'est un élément clé pour donner un réel élan à la formation continue qui permet notamment aux universités de solvabiliser leurs investissements dans le numérique.

Cet avis apporte des propositions concrètes pour permettre à l'enseignement supérieur de relever le défi du numérique, en tant qu'enjeu d'innovation pédagogique et d'attractivité de nos établissements.

Le groupe de l'artisanat a voté l'avis.